

Le risque pénal dans les établissements

Connaître, gérer et prévenir une infraction pénale

Suivant l'exemple américain, notre société s'est dernièrement beaucoup judiciairisée. Aucun professionnel n'est aujourd'hui à l'abri d'une plainte pénale émanant de la famille, du représentant légal ou de l'utilisateur lui-même. La complexification des tâches à laquelle s'ajoute la réduction des moyens budgétaires vient encore accroître les difficultés d'une mise en pratique professionnelle sans risque. Parce que l'inflation des textes de droit sanitaire, médico-social et social s'accompagne de sanctions très lourdes, nous vous proposons de vous initier à la matière pénale de droit commun de manière à savoir gérer et prévenir une infraction pénale.

• Objectifs de la formation

Identifier les principaux risques pénaux occasionnés par le fonctionnement d'un établissement
Maîtriser la réalisation d'une infraction pénale et gérer une procédure judiciaire
Définir une politique efficace de prévention du risque pénal

• Personnes concernées

Directeurs, médecins, paramédicaux, travailleurs sociaux, aides-soignants...

• Contenu de la formation

Les grands principes du droit pénal et l'organisation judiciaire

La notion de personne vulnérable

L'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse
L'escroquerie, l'abus de confiance, l'extorsion de fond

Les atteintes à la personne et les risques causés

Les violences volontaires et involontaires
L'homicide involontaire
Le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, le viol
La mise en danger de soi-même (suicide) ou de la vie d'autrui,
et la non-assistance à personne en danger
Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger

La protection de la vie privée et la dignité

Les atteintes à la vie privée et la violation du secret professionnel
Les discriminations
Le harcèlement moral
L'injure
Les sanctions pénales de la loi du 2 janvier 2002
rénovant l'action sociale et médico-sociale

• Méthodes pédagogiques

Après une sensibilisation théorique à la matière permettant d'acquérir les premières bases d'analyses, une suite de cas pratiques pédagogiques et de mises en situation permettront de vérifier l'acquisition des réflexes fondamentaux

Dates

22 octobre 2010

Durée

1 jour

Lieu

Paris - Porte de Pantin

Animation

P.K. Félicsi,
Avocat spécialiste du secteur social
et médico-social

P. Lombroso,
Avocat pénaliste

Prix : 345 €

Code : LA35